

ECHINGHEN BULLETIN MUNICIPAL



MEILLEURS VOEUX POUR 2012



JANVIER 2012

N° 43



Jacques Lannoy

Maire d'Echinghen

et

l'ensemble de l'Equipe Municipale

vous souhaitent une bonne année.

Que 2012 vous apporte

bonheur,

joie et santé pour chaque jour.

Le mot du Maire

Je présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et particulièrement aux nouveaux Echinghinois.

Elle s'annonce difficile avec de nombreux changements, voire des bouleversements...

Le recensement de janvier 2011 a dénombré 390 habitants sur la commune. Rappelons qu'en 1999, il y en avait 355 soit une augmentation de 10 % de la population, c'est à dire seulement 35 âmes de plus sur un période de 12 ans, pas de quoi pavoiser !

Le vieillissement de la population est un des soucis majeurs que rencontre notre commune.

La reprise du projet PLU en 2008 devait apporter une solution à cette problématique. C'est la raison pour laquelle nous avions prévu de nouvelles zones constructibles et leurs potentiels de développement.

Mais le Préfet en a décidé autrement en émettant un avis défavorable sur notre projet PLU, projet pourtant approuvé par le conseil communautaire de la CAB en décembre 2010. Mais il n'est pas le seul à avoir été retoqué, en effet, les 4 autres PLU en cours à la CAB dont celui de Saint Léonard et de Baincthun ont reçu aussi un avis défavorable du Préfet.

Une des conséquences est le retour à notre unique document d'urbanisme : le POS de 1978.

Le prochain document règlementaire sera le PLU intercommunal en cours d'élaboration.

Il est bien évident que « l'association défendant certains intérêts... » n'a eu aucun impact sur l'arrêt du projet PLU, seul l'avis du Préfet a compté.

Maintenant faisons le point sur les projets proposés en 2008 et réalisés depuis :

- la nouvelle mairie et son nouveau logement
- la réfection de la route de Tournes
- la restauration de la tour et du clocher de l'église
- le site internet officiel de la commune
- la réalisation de la citerne de défense incendie du pont de Tournes...

Le tout SANS AUGMENTATION DES IMPOTS COMMUNAUX (taux figés depuis 2005) tout en continuant à rembourser les emprunts de la salle polyvalente et du parking paysager (34 500 € par an).

Encore quelques projets pour terminer ce mandat municipal :

- les 2^{ème} et 3^{ème} tranches de travaux sur l'église à savoir la toiture puis les façades
- la réfection de la Route Fleurie, du chemin de Pincthun, du chemin d'Esprés
- la citerne de défense incendie et la route du Haut de Tournes
- le columbarium...

Pour ceux qui s'inquièteraient des finances et de la gestion de la commune, je vous informe que nous avons toujours une trésorerie excédentaire malgré les importants investissements réalisés et que nous nous désendettions.

L'avenir est quelque chose qui se surmonte.

On ne subit pas l'avenir, on le fait.

Georges Bernanos

Bonne année à tous.

LA VIE MUNICIPALE

- 20/20

A noter qu'il a été octroyé la note de 20/20 au titre du suivi qualitatif de la comptabilité publique de notre Commune.

Cette notation est établie annuellement par la Direction Générale des Finances Publiques.

- Commémoration du 11 novembre au monument aux morts

Cette année, nous avons proposé à un des enfants présents lors de la remise de la gerbe d'écrire le compte-rendu de la cérémonie.

LE 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, nous sommes allés au cimetière au Monument aux Morts. Comme chaque année, nous avons rendu hommage aux Echinghinois morts pour la France une fois de plus. Nous sommes partis de la mairie avec le drapeau au devant.

Les fleurs ont été posées sur la tombe.

Le maire, Jacques LANNOY, a commencé par citer le nom des combattants d'Echinghen de la guerre 1914-1918. Il a ensuite lu le discours du président de la République française à ce sujet. Une minute de silence a été faite.

La Marseillaise est passée. Puis nous sommes revenus à la mairie pour le pot de l'amitié.

Mat-

téo



Notons la présence régulière de jeunes à ces instants de recueillement et de souvenir.

- **Présentation du PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

Cette réunion a été organisée le lundi 28 novembre 2011 afin de présenter à la population le travail effectué depuis 3 ans par les 9 membres de la Commission PLU .

Elle a été faite sous la forme d'un diaporama.

Les objectifs fixés par la commission furent rappelés.

- Etre vigilant sur le vieillissement de la population du village
- Prévoir un volet social à destination des jeunes et des personnes âgées ou en situation de handicap
- Veiller à ce qu'Echinghen reste un village paisible et accueillant
- Préserver notre patrimoine architectural et végétal
- Conserver un maximum de terres agricoles
- Conserver et remettre en état des liaisons douces
- Prendre en compte les eaux pluviales

Il fut aussi énuméré les contraintes imposées notamment par la loi Grenelle2.

- Ne plus construire en linéaire
- Eviter le mitage
- Recentrer le centre-bourg
- Economiser le foncier en réduisant la taille des parcelles
- Incorporer un volet social pour respecter Le Plan Local d'Habitat de la CAB

La zone retenue par l'étude de requalification villageoise réalisée par l'agence THOMAS de Roubaix a dégagé des évidences :

- création d'une zone dédiée à un volet social pour les seniors et pour les jeunes
- création d'une zone pour regrouper l'essentiel des terrains constructibles en lots libres autour du centre-bourg
- maintien en zone constructible du terrain dénommé « la Communette », seule et unique réserve foncière communale

La présentation de cette étude de requalification villageoise a donc été faite au cours de la réunion.

Toutefois, après la 1^{er} approbation de l'arrêt de projet par la CAB, les différentes personnes publiques associées (la DTTM, la DREAL, le PRN Caps et Marais d'Opale, le Préfet, les communes voisines et autres organismes) doivent formuler leurs remarques et émettre un avis sur le projet.

Le préfet, représentant de l'état, a émis un avis défavorable, se basant sur les remarques de la DTTM et de la DREAL selon lesquelles il y aurait encore trop de terrains constructibles dans les hameaux, notamment sur Tournes et sur Menneville .

Compte tenu des engagements pris auprès des personnes concernées, la Commission a donc décidé de ne plus poursuivre les travaux engagés, c'est désormais la CAB qui prend la main sur le projet.

Néanmoins, les membres de la Commission ont de bonnes raisons de penser que leurs réflexions et le travail réalisé n'auront pas été inutiles et qu'ils serviront de base dans l'élaboration du PLU intercommunal .

- **Inauguration de la Mairie rénovée et de son nouveau logement**

La cérémonie a eu lieu le samedi 10 décembre en présence de Daniel ROUHIER, sous-préfet, de Frédéric CUVILLIER, député-maire et président de la CAB, de Christian BALY, conseiller général et de nombreux maires de l'agglomération boulonnaise et des habitants de la commune.



Ce bâtiment remis à neuf respecte désormais les normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Le coût total de cette opération s'élevant à 451 000 €HT.

La commune est maintenant dotée d'un ensemble fonctionnel, accueillant et spacieux au service de tous les habitants avec un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.



Les personnes présentes ont été invitées à visiter les lieux puis à partager un vin d'honneur servi dans la Salle des Fêtes.

- **Enquête Internet**

Afin de sensibiliser les services techniques de France-Télécom sur le fonctionnement hésitant du réseau Internet de notre commune, nous avons décidé de faire un relevé objectif et le plus large possible du taux de disponibilité de nos installations.

A cet effet, nous avons demandé aux personnes souhaitant participer de s'engager à effectuer des relevés simples à chaque connexion durant la période du 24 octobre au 26 novembre.

4 foyers ont signalé ne pas avoir de problèmes.

Sur les 34 inscrits, 27 ont rempli consciencieusement l'enquête ce qui a permis de cibler les jours de dysfonctionnement.

Il semble que depuis cette période, il a été constaté une amélioration.

Croisons les doigts pour que cela dure !

- **Les boîtes aux lettres**

Afin de faciliter le travail des facteurs, merci de vous assurer que vos coordonnées soient clairement notées sur votre boîte aux lettres (nom(s),prénom(s),adresse)

Que deviennent nos déchets ?

Pour le savoir, venez visiter le Centre de Tri de la CAB
Premier mercredi de chaque mois

Habitants de la CAB, vous pratiquez le tri de vos déchets ménagers chez vous. Avant de connaître une nouvelle vie, ces déchets passent par le centre de tri de la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB).

Pour découvrir comment sa mission, le fonctionnement de celui-ci, le travail des agents trieurs, et ce qu'y deviennent les déchets, **la CAB propose une visite gratuite chaque premier mercredi du mois.**

Les prochaines visites sont donc programmées le mercredi 1er février 2012

A partir de 10 ans.

Chaque premier mercredi du mois (début des visites : 9H/10H/14H/15H/16H), sur réservation au **0800 072 772** (numéro vert) ou par mail : dechets@agglo-boulonnais.fr

Centre de tri :
6, rue Louis Lumière
Zone de l'Inquétrie
SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Déchets verts

Début le 16 avril au 26 novembre

Collecte des encombrants

le 2 avril

LES FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

- Le repas des aînés

Les aînés, conviés au traditionnel repas de fin d'année, le samedi 26 novembre, ont passé une agréable journée.

Un repas qui n'a pas laissé les gourmets indifférents !



Une animation musicale de qualité , danses et chansons.
Chaque participant présent s'est vu remettre un cadeau.

Le rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine:

Samedi 1^{er} décembre 2012

- Noël des enfants

Josée , une artiste de qualité,
cachée dans sa poubelle puis grimpée sur son escabeau a donné bien des
émotions à nos petits.



Un goûter et la venue du Père Noël ont
terminé cet agréable après-midi.

Prochaine visite du Père Noël

Le samedi 8 décembre 2012



:

- **Cérémonie des Vœux**

Entouré des membres du Conseil Municipal, le Maire a présenté ses vœux à la population, à Frédéric Cuvillier, député-maire, à Dominique Dupilet, président du Conseil Général, très heureux d'être invité à Echinghen, village qu'il visitait régulièrement avec ses parents durant son enfance et aux élus des communes de l'agglomération boulonnaise.



Cette cérémonie fut l'occasion d'établir le bilan des travaux effectués depuis mars 2008.

Elle permit aussi de remercier le Conseil général en la présence de son président pour les subventions accordées depuis 2008 à notre commune :

- Pour le mairie : 20 000€ au titre du FARDA somme majorée de 2 500€ dans le cadre du développement durable
- Pour la voirie : 15 000€
- Pour la 1^{ère} tranche de travaux sur l'église : 7 736€

D'autres projets pour 2012 ont été présentés
(voir le Mot du Maire en début de bulletin)



Le problème de l'accès à internet et au haut débit a aussi été évoqué; Monsieur Dupilet a annoncé la mise en place d'un schéma régional pour l'accès internet concernant les zones rurales dans les cinq ans.





La bienvenue a été souhaitée aux nouveaux arrivants dans la commune;

**Pascal DOS SANTOS et Betty CORNILLE
Jean-Freddy PRUVOST et Lynda ROWLEY
Claude STRIPE et Josée DEFOSSE
Olivier FARDOUX et Betty BOUCHART
Andy QUEHEN et Céline TROLLE
Ganael MANIER et Hélène COPPIN
Didier DACHICOURT et Héléna MOURMAND
Philippe LEFEBVRE et Valérie BODART
Robert CHOCHOIX et Murielle DEBOVE
Cédric MOURMAND et Mélanie DELENCLOS**

Une rétrospective des manifestations qui se sont déroulées en 2011 a été présentée sous la forme d'un diaporama.

Monsieur le Maire a remercié les bénévoles des différentes associations qui ont animé le village tout au long de l'année écoulée.

A la fin de la cérémonie, le verre de l'amitié a été partagé avec toutes les personnes présentes.

LES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

- Les Jardins Fleuris

Au printemps dernier, l'association Echinghen Loisirs Détente a proposé un concours ayant comme thème « Les maisons fleuries. »

17 foyers ont travaillé avec un soin tout particulier à la décoration florale de leur propriété. Alain Delattre et son épouse ont été récompensés par un premier prix .



Cette opération sera reconduite en 2012.

- La Brocante

Au grand regret des organisateurs, la brocante prévue le dimanche 11 septembre a été annulée en raison de la violence des intempéries.



- **La Randonnée du Comité des Fêtes d'Echinghen**

Le site des deux caps a été choisi pour cette sortie de début d'automne.

Deux heures de marche pour un parcours de 6,5 km.



Le soleil était au rendez-vous et chacun a pu apprécier la beauté des paysages du bord de mer.

- **Le Loto Quine du 8 octobre et le Concours de Cartes (belote et manille)** du 12 novembre organisés par Echinghen Loisirs Détente ont fait le bonheur des participants venus nombreux. Les lots étaient de qualité et personne n'a été oublié.



- La soirée Beaujolais

C'est maintenant un événement attendu et les habitants de la commune étaient au rendez-vous avec leurs amis.

Ce fut un bien agréable moment, la salle des Fêtes avait fait le plein.



- Le Téléthon du vendredi 2 décembre

Un beau succès pour l'ACAPA et Echinghen Loisirs Détente réunies pour cette occasion.

- La patinoire

Un après-midi de glisse à Héricéa pour des patineurs en herbe puis un moment de détente autour d'une bonne crêpe et d'un chocolat chaud.



- Le Concert de Noël

Le Comité des Fêtes d'Echinghen a organisé, grâce à la participation de la chorale CHANTEJOIE, une représentation autour des chants de Noël. Les choristes ont chanté pour le plaisir des nombreux spectateurs venus les écouter malgré la température un peu fraîche !



Ce fut aussi l'occasion de recevoir de la part de Jean DELIGNY un tableau peint par son père, Roger DELIGNY et qu'il souhaitait offrir aux Echinghinois.

Monsieur DELIGNY fut Conseiller Municipal en 1971 puis Maire d'Echinghen de 1973 à 1977.

Il consacra une bonne partie de sa retraite à mettre en œuvre ses talents de peintre et de sculpteur.

Il avait découvert en Echinghen un cadre de verdure dont il s'inspirait régulièrement .

On le rencontrait parfois au détour d'un chemin, travaillant sur son chevalet avec son grand tablier de jardinier et son chapeau de paille.

Monsieur le maire a remercié vivement le donateur de cette Nativité qui est maintenant installée sur le mur du fond de l'église, et il s'est dit très heureux qu'une des œuvres de Roger DELIGNY demeure au sein de notre village.



Projet des associations pour 2012

2012	ACAPA	COMITE DES FÊTES	ECHINGHEN LOISIRS DETENTE
Janvier		30/01 AG	24/01 AG
Février	07/02 AG	27 /02 Patinoire	04/02 Loto quine Date à définir Karting
Mars	31/03 Soirée Jeux	17/03 Soirée Carnaval	09/03 Tournoi de cartes
Avril	15/04 Randonnée familiale 28/04 Repas de Printemps		03/04 Journée animation Lundi de Pâques Chasse aux oeufs
Mai	19/05 Déplacement à Amiens	01/05 Randorail Rallyeet pique-nique	11/05 Bowling
Juin	24/06 Pétanque 16 /06 Visite d'un jardin	21/06 Fête de la musique	
Juillet		14/07 Guinguette et barbecue	
Août			
Septembre	16/09 Brocante	09/09 Randonnée	
Octobre	14/10 Brocante jouets et salon du livre		06/10 Loto quine
Novembre		16/11 Soirée Beaujolais	03/11 Tournoi de cartes
Décembre	07/12 Téléthon 15/12 Atelier Cuisine de Noël		07/12 Téléthon

**Ce tableau donne un aperçu des prévisions pour l'année 2012.
ATTENTION : certaines de ces dates sont susceptibles de changer.**

PAROISSE SAINT MARTIN EN BOULONNAIS

TOUS LES SAMEDIS MESSE à **18h**

DIMANCHE MESSE à SAINT MARTIN 10h AUTRE LIEU 10h30

MF Messe des familles

JANVIER

DIMANCHE 1er LA CAPELLE 10h30

SAMEDI 7 MONT LAMBERT 18h

DIMANCHE 8 SAINT MARTIN 10h LA CAPELLE 10h30

SAMEDI 14 CONTEVILLE

DIMANCHE 15 SAINT MARTIN Célé Parole et PERNES

SAMEDI 21 MONT LAMBERT

DIMANCHE 22 SAINT MARTIN MF et LA CAPELLE MF

SAMEDI 28 BAINCTHUN

DIMANCHE 29 SAINT MARTIN JEAN

FEVRIER

SAMEDI 4 MONT LAMBERT

DIMANCHE 5 SAINT MARTIN santé et LA CAPELLE santé

SAMEDI 11 CONTEVILLE

DIMANCHE 12 SAINT MARTIN Célé Parole et ECHINGHEN

SAMEDI 18 MONT LAMBERT

DIMANCHE 19 SAINT MARTIN *PAROLE EN FETE* et LA CAPELLE

MERCREDI 22 FEVRIER CENDRES BAINCTHUN 18h30

SAMEDI 25 BAINCTHUN

DIMANCHE 26 SAINT MARTIN et PERNES

MARS

SAMEDI 3 MONT LAMBERT

DIMANCHE 4 SAINT MARTIN et LA CAPELLE

SAMEDI 10 CONTEVILLE

DIMANCHE 11 SAINT MARTIN céle Parole et ECHINGHEN

SAMEDI 17 MONT LAMBERT

DIMANCHE 18 SAINT MARTIN et LA CAPELLE MF

SAMEDI 24 BAINCTHUN

DIMANCHE 25 SAINT MARTIN MF et PERNES

RAMEAUX

MODALITES DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le règlement de la salle polyvalente de la commune établit des conditions préférentielles pour les habitants de la commune ainsi que pour leurs enfants, même domiciliés à l'extérieur. Ainsi ceux-ci ont jusqu'au 30 septembre de chaque année pour bénéficier d'une priorité de réservation à l'égard des autres demandes pour les années suivantes .

Les tarifs sont inchangés:

LOCATION DE LA SALLE DU HAUT

	HABITANTS D'ECHINGHEN	HABITANTS EXTERIEURS
LOCATION VIN D'HONNEUR	185€	305€
LOCATION REPAS	245€	580€

80 € sont à ajouter par journée consécutive en sus

Les demandes de réservation sont à effectuer auprès du Secrétaire de mairie moyennant le dépôt d'une caution de 500 € .

Il est expressément demandé aux personnes louant la Salle des Fêtes et à leurs invités d'utiliser les parkings mis à leur disposition dans le village.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie au cours du mois de leur seizième anniversaire.

Une attestation de recensement est demandée lors de l'inscription au BAC ou au permis de conduire.

TARIFS DES PIECES D' IDENTITE

Carte d'identité

Pour obtenir sa délivrance, vous devez produire, en mairie :

livret de famille,

copie d'acte de naissance,

2 justificatifs de domicile,

2 photos d'identité au format carte d'identité, le cas échéant, la carte périmée.

Passeport

Pour les majeurs, 86 € sa validité est de 10 ans.

Pour les mineurs de moins de 15 ans, 17 €

Pour les mineurs de 15 ans à 17 ans, le montant est de 40 €

Pour obtenir sa délivrance, il faut s'adresser à la mairie de Boulogne

Les permanences

**lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 11h à 12h
mardi de 18h à 18h 30**

assurées par Mr Mollat, secrétaire de mairie

*

2ème et 4ème jeudi du mois de 19h à 20h

assurées par Jacques Lannoy, maire

ou

Serge Flahaut , 1er adjoint

*

1er vendredi du mois de 19h à 20h

assurées par Philippe Triplet, adjoint aux travaux

Les coordonnées de la Mairie

TELEPHONE: 03 21 91 17 67

FAX: 03 21 33 86 57

E-mail: mairie.echinghen@orange.fr

SITE: echinghen.fr

Directeur de la publication: Jacques Lannoy
Ce bulletin a été réalisé par Brigitte Lassalle, Patrick Ryves,
Emmanuel Mollat
avec la participation des responsables des associations

